RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00706
Numéro SIREN : 492 190 269
Nom ou dénomination : YIACOR

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2022 sous le numéro de dépôt 9445

Bilan Actif

YIACOR

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/03/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 253 962		2 253 962	2 253 962
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**2 253 962**		**2 253 962**	**2 253 962**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 253 962**		**2 253 962**	**2 253 962**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	52 668		52 668	133 282
Autres créances	1 251 889		1 251 889	836 581
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**1 304 557**		**1 304 557**	**969 862**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 237 322		3 237 322	3 179 993
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	**3 237 322**		**3 237 322**	**3 179 993**
ACTIF CIRCULANT	**4 541 879**		**4 541 879**	**4 149 855**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**6 795 842**		**6 795 842**	**6 403 817**

9445

DU - 1 SEP. 2022

© Sage

Bilan Passif

YIACOR

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/03/21
Devise d'édition

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	3 706 700	3 706 700	3 706 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			133 714	121 142
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			2 123 053	1 984 276
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			594 302	251 430
		TOTAL situation nette :	**6 557 770**	**6 063 549**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**6 557 770**	**6 063 549**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers			76 880	175 490
		TOTAL dettes financières :	**76 880**	**175 490**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 991	3 736
Dettes fiscales et sociales			159 201	161 042
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**161 192**	**164 778**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**238 072**	**340 269**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	6 795 842	6 403 817

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

YIACOR

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/03/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	**254 938**		**254 938**	**275 756**
Chiffres d'affaires nets	**254 938**		**254 938**	**275 756**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				255
Autres produits				1
PRODUITS D'EXPLOITATION			**254 938**	**276 011**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			21 844	27 127
TOTAL charges externes :			**21 844**	**27 127**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			2 099	1 565
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			142 630	169 393
Charges sociales			51 352	62 580
TOTAL charges de personnel :			**193 982**	**231 973**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			**217 925**	**260 665**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**37 013**	**15 346**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

YIACOR

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 12/03/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**37 013**	**15 346**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	44 233	28 068
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	539 913	219 975
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	584 146	**248 043**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 090	2 332
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 090	**2 332**
RÉSULTAT FINANCIER	**582 056**	**245 711**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**619 069**	**261 057**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	24 767	9 627
TOTAL DES PRODUITS	**839 084**	**524 054**
TOTAL DES CHARGES	**244 782**	**272 624**
BÉNÉFICE OU PERTE	**594 302**	**251 430**

© Sage

YIACOR
S.A.S. au capital de 3 706 700 euros
13, avenue de la Gare 63270 Parent
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 492 190 269

ANNEXE AU BILAN

Avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total bilan est de 6 795 841,59 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 839 083,64 € et dégageant un bénéfice de : 594 301,79 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

= = = = = =

FAITS MARQUANTS

Les conséquences sur la santé financière des entreprises découlant de l'épidémie de COVID-19 sont difficilement prévisibles.
L'activité de la société YIACOR s'est poursuivie pendant le confinement.
Toutefois les conséquences d'une baisse d'activité ont le cas échéant été prises en compte dans la valorisation de nos actifs et passifs de même que les incidences potentielles liées à ces évènements.
À la date d'arrêté des présents comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

METHODE D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique. Lorsque la valeur actuelle telle qu'elle résulte des analyses de la société est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée de la différence.

PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque d'irrécouvrabilité encouru.

REMUNERATION ALLOUEE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Salaires et charges sociales pour 114 053 €

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Factures à émettre pour un montant de 27 600 €.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	A clôture exercice	Crées pendant exercice	Remboursés pendant exercice	
Parts sociales	370 670			10 €

EFFECTIF MOYEN

Deux salariés

ENGAGEMENT HORS BILAN

Engagement auprès des banques de soutien financier des sociétés filiales canadiennes CGP EXPAL et CGP CARIBOU.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

CGP Caribou (société créée en 2005)
380, rue Saint Louis
Saint jean sur Richelieu
QuébecJ3B1Y4 Canada
Quote-part du capital détenu : 26,71 %
Valeur à l'actif : 99 650 €
Compagnie au capital de 312 917 CAD
Chiffre d'affaires 2020 : 287 114 € (448 845 CAD au cours du 31/12/2020)
Résultat net 2020 : 1 040 999 € (1 627 394 CAD)
Dividendes versés en 2020 : néant
Cautions et avals : néant

Lyon Cintrage Seignobos
4, rue Antonin Dumas 69200 Vénissieux
N° SIREN : 817 752 934
Quote-part du capital détenu : 20 %
Valeur à l'actif : 6 000 €
S.A.S. au capital de 30 000 €
Chiffre d'affaires 2020 : 3 131 483 €
Bénéfice net 2020 : 170 797 €
Réserves et report à nouveau : 445 767 €
Dividendes versés en 2020 : néant
Cautions et avals : néant

SITUATION FISCALE DIFFEREE et LATENTE

RUBRIQUES	MONTANT
IMPOT DU SUR : Provisions réglementaires : Provisions pour fluctuation cours Provisions pour investissements Amortissements dérogatoires Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENT	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (année suivante) : Congés payés Participation des salariés Autres A déduire ultérieurement : Provisions indemnités départ à la retraite Autres	0
TOTAL ALLEGEMENTS	0
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	0

IMPOT DU sur Plus-Values différées CREDIT A IMPUTER SUR : Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins Values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	0

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : YIACOR — Néant [X] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		~~Diminutions : amortissements~~ afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY						Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : YIACOR — Néant [X] *

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	UF	
	- financières			UG	UH	
	- exceptionnelles			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : YIACOR — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	**Clients douteux ou litigieux**	VA					
	Autres créances clients	UX	52 668		52 668		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	1 251 889		1 251 889		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	1 304 557	VU	1 304 557	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 991	1 991		
Personnel et comptes rattachés	8C	90 556	90 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	43 069	43 069		
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E	15 139	15 139		
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 262	8 262		
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 175	2 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	76 880	76 880		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	238 072	VZ 238 072		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

YIACOR
Société par Actions Simplifiée
au capital de 3 706 700 euros
Siège social : avenue de la Gare 63270 Parent
RCS Clermont-Ferrand 492 190 269

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Résolution d'affectation du résultat

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 594 301,79 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Bénéfice de l'exercice.....	594 301,79 €

Affectation :

Dividende	100 080,90 €
Réserve légale	29 716,00 €
Réserve facultative	464 504,89 €
Total	594 301,79 €

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 0,27 € par action.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 100 080,90 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement à partir du 1er juillet 2021.

Nous vous rappelons les dividendes versés ces trois derniers exercices :

En 2020 : dividende de 100 080,90 €.
En 2019 : dividende de 6 130,69€ et distribution de réserves de 83 942,12 € pour un total de 90 072,81€.
En 2018 : néant.

Le Président

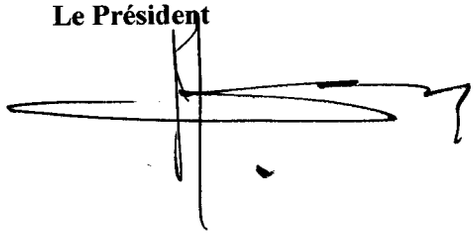

YIACOR

Exercice clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

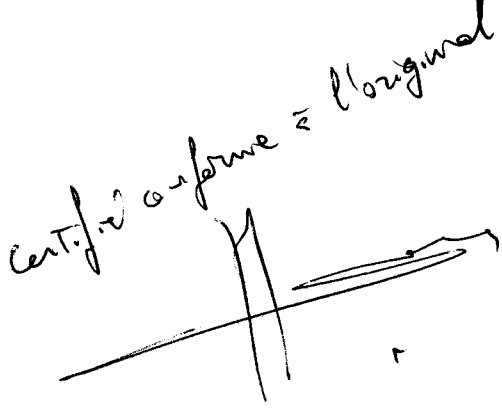

AUREO

YIACOR

Société par actions simplifiée au capital de 3 706 700 Euros

Siège social : Avenue de la Gare – 63270 PARENT

RCS CLERMONT-FERRAND 492 190 269

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 – 3
Comptes annuels	4 à 16

AUREO

AUREO

YIACOR

Société par actions simplifiée au capital de 3 706 700 Euros

Siège social : Avenue de la Gare – 63270 PARENT

RCS CLERMONT-FERRAND 492 190 269

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale de la société YIACOR,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société YIACOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induise de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 14 juin 2021

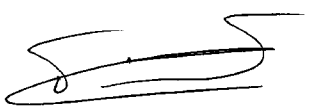

AURÉO
Commissaire aux Comptes
Représentée par Damien TESTÉ